



**RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIFS** (à établir par l'Inspection Académique)

<b>Diplômes et années d'obtention (1)</b> <b>C.A.F.I.M.F. décret du 22 janvier 1985</b> <b>(1)</b>	<b>Durée de services en qualité de</b>
	- Instituteur stagiaire : au <b>01/10/2015</b>
	- Instituteur titulaire : au <b>01/10/2015</b>
	Total au <b>01/10/2015</b> :
	<b>Services particuliers compris dans le total ci-dessus</b>
	Maître dans une école annexe ou une classe permanente d'application
	Direction d'école (préciser la catégorie) :
<b><u>Deux dernières notes d'inspection</u></b>	
..... / 20 en 20	
..... / 20 en 20	

(1) Joindre photocopie diplôme

**RELEVÉ des conclusions des deux derniers rapports d'inspection**  
(à établir par l'Inspection Académique – préciser les années)

**AVIS de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale**

(doit porter sur la valeur pédagogique du candidat, son autorité sur les élèves, l'intérêt qu'il apporte aux questions administratives et aux œuvres péri et post-scolaires)

A ....., le ..... Signature

**AVIS de l'Inspecteur d'Académie DASEN**

(complète sur le plan humain et professionnel l'avis de l'I.E.N., mentionne éventuellement la valeur du candidat dans les fonctions de direction à 2, 3 ou 4 classes et doit conclure nettement sur son aptitude aux fonctions postulées)

\_\_\_\_\_  
\* Note :            / 20  
\_\_\_\_\_

A ....., le ..... Signature

\* Cette note donnée par l'Inspecteur d'Académie est indépendante des notes d'inspection. C'est une « note de candidature » synthétisant la valeur actuelle globale du candidat aux fonctions postulées.